

L'enfant orphelin



9

© Paul Hill/Fotolia.com

L'orphelin est, selon la définition courante, celui qui a perdu son père ou sa mère, ou les deux.

La douleur de perdre son parent et la détresse ressentie ne sont pas corrélées à l'âge des personnes endeuillées. Le deuil et l'intensité du chagrin sont intimement liés aux ressources psychoaffectives et cognitives de ceux qui perdent un être cher, mais également à la qualité des liens qu'ils avaient avec celui qui n'est plus. Cela explique sans doute la difficulté pour les orphelins, surtout les plus jeunes, d'être reconnus sans être stigmatisés.

Ce numéro, centré sur la prise en charge de ces enfants en milieu scolaire, vise à mieux comprendre ce qu'ils peuvent vivre et à envisager une prise en charge adaptée pour les aider à continuer de vivre.

Déclaration d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

Dossier coordonné par Hélène Romano

Docteur en psychopathologie clinique,
consultation spécialisée de psychotraumatisme au CHU Henri Mondor,
51 avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94010 Créteil cedex, France
helene.romano@hmn.aphp.fr

10

L'enfant orphelin et l'école

15

Face au deuil d'un parent, comment aider l'enfant ?

18

Soutenir le deuil des écoliers

21

Protection des enfants séparés et des orphelins dans les situations d'urgence

L'enfant orphelin et l'école

Hélène Romano

Les professionnels de l'institution scolaire ne sont pas préparés à prendre en charge des enfants qui perdent leur(s) parent(s). La connaissance d'éléments de repérage permet de comprendre davantage les conséquences du deuil chez un élève afin de mieux l'accompagner dans sa scolarité, sans pour autant le stigmatiser dans ce statut d'enfant orphelin.

© 2013 Publié par Elsevier Masson SAS

The orphan child and school. Professionals from educational institutions are not trained in how to deal with children who lose their parent(s). This article offers elements to consider in order to gain a better understanding of the consequences of a pupil's bereavement and to be able to offer them more support with their schooling, without stigmatising them in this status as an orphan child.

© 2013 Publié par Elsevier Masson SAS

Mots clés

- Deuil
- École
- Institution scolaire
- Mort
- Orphelin
- Professionnel

Keywords

- Bereavement
- Death
- Educational institution
- Orphan
- Professional
- School

L'école est un lieu de vie, un lieu où la mort est impensable, qu'il s'agisse d'un décès brutal au sein de l'établissement (accident, maladie, agression) ou d'une prise en charge des enfants ou des professionnels endeuillés. Si la mort fait partie de la vie, parler de la mort reste difficile, comme si le simple fait de l'évoquer risquait de la déclencher. Cette gêne s'explique par l'évolution de notre société, dans laquelle la mort est maintenue à l'écart, "désaffectivée" et médicalisée. Les rituels funéraires sont de plus en plus restreints et limités dans le temps ; les enfants sont tenus à l'écart par leurs proches "pour les protéger" et les professionnels du milieu scolaire ne sont pas formés à ce sujet si essentiel. Pourtant, avec la durée des carrières qui s'allonge, il serait bien surprenant que ces derniers ne soient jamais exposés à la mort et au deuil (pour lui-même, des collègues ou ses élèves). Des exemples sur la façon dont l'école réagit face aux élèves orphelins donnent des pistes de réflexion pour améliorer leur prise en charge.

Exemple de Julie, douze ans

Pour illustrer cette difficulté à penser ce rapport à la mort et au deuil, je citerai un mot laissé dans le carnet de correspondance d'une jeune adolescente de douze ans que nous appellerons Julie.

Retour au collège après le décès paternel

♦ Julie a assisté au décès brutal de son père, survenu en plein repas dominical, suite à un accident vasculaire cérébral. Ces images sont ancrées dans sa mémoire. Les premiers jours, elle reste avec sa mère et ses sœurs pour préparer les obsèques.

♦ Dès le mercredi, Julie demande à retourner au collège. Très soutenue par ses amies, elle a besoin, nous dit-elle, « de prendre l'air... c'est trop triste à la maison... j'ai besoin de reprendre des forces, d'être avec mes camarades et au collège, comme avant ». Cette réaction fréquente témoigne d'une dynamique psychique adaptée qui conduit à ne pas être totalement submergé par la douleur du deuil, mais porté par un élan vital. Ces ressources sont très liées au passé et aux expériences antérieures qui permettent aux endeuillés (enfants comme adultes) d'apprendre positivement d'expériences douloureuses pour en dégager de nouvelles forces. Il s'agit du processus résilient, qui s'explique aussi par les conditions dans lesquelles se passe l'événement et des ressources que l'endeuillé pourra exploiter par la suite.

♦ Pour Julie, l'amour familial, une enfance sécurisée et sécurisante sont des facteurs de protection essentiels face à l'épreuve de la perte de son père. Le fait qu'elle ait été témoin direct et qu'elle ait assisté à la violence de la mort peut être considéré comme un facteur de vulnérabilité, avec des risques de troubles post-traumatiques.

♦ Les professionnels de l'institution scolaire ne peuvent rien sur ces différents facteurs, mais ils occupent une place essentielle pour le devenir de ces enfants endeuillés en fonction de l'aide et du soutien qu'ils pourront leur apporter.

Incident pendant le cours de français

Tout se passe bien au collège jusqu'au jeudi matin où le professeur de français (qui avait été prévenu de la situation par le professeur principal) décide

de travailler sur un poème parlant de la mort. Julie s'effondre ; l'enseignant lui demande de se calmer ou de sortir et finit par l'envoyer à l'infirmierie en inscrivant un avertissement pour « *perturbation dans la classe* ». Ses camarades tentent d'expliquer à l'enseignant ce que vit Julie et lui demandent d'être compréhensif, en vain. La mère de Julie, très choquée, demande un rendez-vous auprès du principal du collège, qui invite le professeur de français à plus de compréhension.

En réponse, celui-ci écrit dans le carnet de correspondance ce mot : « *Madame, N'étant pas au courant de ce que vit votre fille, je ne pouvais être au courant de sa situation. Cependant, de l'extérieur, votre fille étant très affectée par la situation, elle ne semble pas en état de suivre des cours. Il me semble plus sage qu'elle prenne une semaine ou deux pour faire son deuil. En classe, elle ramène tout à sa situation... Encore une fois, je compatis mais les enseignants doivent pouvoir faire cours en toute sérénité. Cordialement.* » Quelques mots, quelques phrases qui apparaissent comme un déni total du vécu traumatique de Julie.

Analyse de la situation

Cette violence ne peut être comprise sans référence à la dimension de contamination traumatique de ces situations.

♦ **Pour ce professeur, qui n'a jamais été formé à prendre en charge des élèves en souffrance**, être confronté à un élève qui pleure est insupportable. Il évite toute compréhension de sa situation, refuse de s'ajuster à cette adolescente et l'expulse de la classe. Mais ce faisant, il méconnaît le sens symbolique de son acte et n'anticipe pas les conséquences. Car pour les élèves, cette exclusion signifie que l'enseignant est en incapacité de les comprendre, qu'il n'est pas digne de confiance. Il n'est plus un adulte, il devient une machine pédagogique "désaffectivée" et déstructurante psychologiquement.

♦ **Il ne s'agit pas ici de demander aux enseignants d'être les thérapeutes des élèves endeuillés**, mais de comprendre qu'un enfant orphelin a le droit d'être triste et que sa force pour dépasser son deuil viendra aussi du soutien du groupe [1]. Pour le groupe d'élèves, cette expérience est essentielle : elle les valorise, leur donne de nouveaux repères sur les ressources possibles de protection et leur rappelle qu'ils peuvent compter sur l'adulte [2]. En envoyant Julie à l'infirmierie, il "psychiatrise" ses réactions (si elle pleure, c'est qu'elle est malade). Il s'interdit la possibilité d'être un adulte ressource pour l'ensemble de ces élèves et s'exclut, tout seul, symboliquement de sa classe.

Les conséquences de la perte d'un parent dans l'enfance

L'enfant est un être en devenir. Il n'est pas un petit être figé, mais une personnalité qui évolue sans cesse au fur et à mesure de son développement et des liens qu'il tisse avec son entourage, dans un processus constant de séparation et d'individuation. Pour vivre, l'enfant a besoin d'être nourri par l'autre : non seulement au niveau de la satisfaction de ses besoins primaires (nourriture, soins corporels, sommeil), mais aussi affectivement par des paroles, des attentions, un sentiment de sécurité et de protection, qui lui permettront de grandir et peu à peu de devenir autonome et indépendant. Cet étiage de son "devenir grand" s'inscrit dans le temps à travers de multiples étapes, indissociables et complémentaires.

Seul, sans ressource, l'enfant ne peut grandir, se construire, explorer le monde extérieur et vivre. Il a besoin de l'autre, de stabilité dans ses liens affectifs intimes, du regard et des échanges avec l'autre.

La douleur de la perte est-elle fonction de l'âge ?

Les enfants, surtout les plus jeunes, ne sont pas préservés par la perte brutale de leurs parents. Juste après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs auteurs en ont étudié l'impact sur le développement psychoaffectif [3-6]. Mais cette réalité clinique reste méconnue et continue de susciter de multiples controverses.

Certains considèrent que l'enfant très jeune, qui n'est pas différencié de sa mère, ne serait pas en capacité de comprendre le sens de la mort et ne serait donc pas éprouvé par la perte d'un parent, d'où les formules du type : « *Il est trop petit pour comprendre* », « *Il n'est pas blessé par ce qui lui arrive* », « *Il va vite s'en remettre* », « *Il va oublier* », etc. Pour d'autres, ce n'est pas tant la compréhension rationnelle et scientifique de la mort qui compte, que le vécu du bouleversement de tous ses repères.

Favoriser la résilience

La prise en charge des enfants endeuillés, et surtout des plus jeunes, nous apprend que l'impact traumatique peut être majeur, et il l'est d'autant plus que l'environnement dénie cette souffrance.

Pour que l'enfant puisse mobiliser ses ressources internes et que le processus de résilience [7] lui permette de se dégager des effets dramatiques de la perte d'un proche, il est nécessaire qu'il trouve des tuteurs de développement, autrement dit des adultes qui pourront le soutenir, renforcer ses

ressources antérieures et le reconnaître en tant qu'enfant orphelin.

Les études réalisées auprès d'enfants traumatisés nous rappellent que les répercussions psychotraumatiques d'un deuil dépendent à la fois de facteurs internes (niveau de développement psycho-affectif et cognitif de l'enfant au moment du décès) et externes [8-10].

Un deuil aux mille visages

La mort d'un parent peut survenir dans de multiples contextes.

Une mort attendue

Lorsque la mort est attendue, les proches ont souvent élaboré un "pré-deuil" [11] et ne sont pas dans le même état d'effraction psychique que dans les cas de mort inattendue. Les répercussions du décès sur le quotidien de l'enfant sont souvent anticipées, en particulier par la présence renforcée de la personne qui se substituera au parent décédé auprès de l'enfant [1]. Cette préparation permet de limiter au maximum les perturbations en offrant à l'enfant, au plus tôt, la continuité matérielle et affective nécessaire.

Une mort accidentelle ou pour causes médicales inattendues

Un décès soudain ne permet pas de prévenir la douleur du deuil et les difficultés matérielles. Les adultes sont désorientés, perdus, ne comprenant pas ce qui se passe et l'enfant en supporte inévitablement les conséquences. Il est alors bien souvent difficile d'assurer la continuité de prise en charge indispensable à son quotidien.

Une mort suite à un suicide

Dans notre société, le suicide reste une cause de décès tabou, bien difficile à vivre pour les proches qui ressentent souvent de la culpabilité et une certaine colère à l'égard du décédé qui leur impose cette situation. Les orphelins expriment souvent leur incompréhension et leur conviction d'en être responsables. Ils n'ont pas pu empêcher le passage à l'acte, ils n'ont pas « réussi à se faire aimer assez », etc. Il est aussi fréquent que ces morts soient entourées de secret et de non-dits.

Les causes de la mort sont souvent cachées à l'enfant pour le protéger, alors que celui-ci n'est pas dupe. Lorsqu'il finit par apprendre la vérité, il ressent un intense sentiment d'incompréhension face à ses proches, qu'il considère comme des menteurs en qui il ne peut plus avoir confiance.

Une mort criminelle

Les morts criminelles ne sont pas exceptionnelles, en particulier dans un contexte de violences conjugales où le père tue la mère et tente de se suicider, voire se suicide.

À l'horreur de ces morts, où l'enfant est souvent directement exposé en tant que témoin (et certaines fois en ayant failli être tué), s'ajoutent les conséquences de la procédure judiciaire qui conduit le plus souvent au placement de l'enfant (auprès d'un adulte tiers de confiance, dans une famille d'accueil ou une institution). Ce sont alors tous ses repères qui explosent : lieu d'hébergement, adultes ressources, école, camarades. Au deuil de son parent s'ajoute le deuil de sa vie d'avant.

Une mort où l'enfant est présent

Quel que soit le contexte, l'évaluation de la présence de l'enfant au moment du décès ou lors de la découverte du corps est importante. En effet, l'expérience clinique permet de savoir que cette confrontation directe à la mort est susceptible d'entraîner des reviviscences post-traumatiques majeures : l'enfant revit, à distance, la scène avec la même détresse émotionnelle qu'au moment initial. L'impact sensoriel peut être majoré par les autres stimuli qui ont accompagné le décès, en particulier le bruit des secours et le cri des témoins. Dans de telles circonstances, qualifiées de deuil post-traumatique [12], à la blessure du deuil peuvent se surajouter des troubles post-traumatiques liés à cette confrontation violente à la mort de son parent.

À l'école de la perte

Pour l'enfant orphelin, l'école est souvent décrite comme un lieu de vie, où il peut être "comme les autres". Mais dans sa tentative de vivre comme tous les autres élèves, certains orphelins se voient rappeler constamment leur statut et leur différence. Pour le professionnel de l'institution scolaire, il est essentiel de comprendre que toute évocation de ce deuil est susceptible de conduire à des reviviscences post-traumatiques. Par exemple, les cadeaux de fête des pères et des mères stigmatisent les orphelins à l'école maternelle ; en primaire, ce sont les textes et autres poésies qui y font référence ; au secondaire, les fiches de renseignements exposent inévitablement les orphelins au rappel de la perte de leur parent.

◆ **L'enfant orphelin instaure avec ses camarades ce que René Kaës appelle un « pacte dénégatif » [13], c'est-à-dire une alliance jamais formulée, défensive, qui constitue un accord inconscient entre**

Encadré 1. Points de vigilance

Face au deuil, des signes de souffrance peuvent être repérés :

- **la fatigue liée aux troubles du sommeil**, au stress cumulatif et à l'épuisement psychique ;
- **l'expression de reviviscences** chez les enfants témoins du décès ;
- **des jeux traumatiques** où il remet en scène ce dont il a été témoin ;
- **une suraccidentologie** (l'enfant se blesse constamment ou s'expose à des risques)¹ ;
- **des attitudes d'hypervigilance et des anxiétés de séparation** pouvant conduire à des décrochages scolaires ;
- **des changements de comportement** (agressivité inexplicée, retrait social, hyperactivité réactionnelle) ;
- **des plaintes somatiques** ;
- **une labilité émotionnelle** (passe du rire aux larmes) ;
- **une perte d'intérêt et d'élan vital** ;
- **une surexigence vis-à-vis de lui-même** et des sentiments d'insatisfaction constante ;
- **des réactions hyperadaptées**, en "faux-self" : l'élève orphelin apparaît indifférent, « *comme si de rien n'était* ». Il ne sollicite aucune aide et contrôle ses émotions².

¹ Romano H. Comprendre les pratiques dangereuses à l'école. La revue de santé scolaire et universitaire. 2010;3:8-13.

² Romano H. La loi des séries où traces traumatiques dans les accidents à répétition d'enfants. La revue de santé scolaire et universitaire. 2011;11:18-20.

enfants quant au rejet d'émotions insoutenables. Autrement dit, chacun a plus ou moins connaissance de l'histoire de deuil du camarade, mais les enfants apprennent rapidement ce qu'il convient de dire ou non, de savoir ou de ne pas savoir. Cet accord inconscient, tacite et partagé, maintient une cohésion de groupe autour d'une communauté de négation ou de déni sur ce sujet.

♦ **Pour l'enfant orphelin, il s'agit de se protéger** d'éventuelles remarques désobligeantes et de l'isolement du groupe des pairs. Pour les camarades il s'agit de maintenir à distance la représentation de la perte d'un parent qui réactive leurs propres angoisses de perdre leurs parents.

Repérer les signes de souffrance

Les manifestations du deuil chez l'enfant restent souvent méconnues des professionnels (encadré 1).

Pour les enseignants qui n'ont reçu aucune formation à ce sujet et pour les institutions scolaires, dépossédées de leurs personnels médicaux par une logique comptable qui relègue la logique soignante au fin fond des cours ministérielles, prendre soin des élèves orphelins s'avère être une mission délicate.

Face à cette mort qui s'impose indirectement auprès de tous, il est fréquent d'entendre du côté des enseignants la gêne, la peur de ne pas savoir que faire ou que dire, l'impuissance, le souhait que l'enfant soit scolarisé ailleurs, ou la fascination, voire une certaine pitié.

Les réactivations de deuils personnels sont aussi des éléments expliquant les réactions défensives de certains enseignants face au deuil de leur élève.

Accompagner et soutenir l'élève

Ces enfants orphelins transmettent leur blessure face à des propos ou des comportements qui les ont stigmatisés dans leur vécu d'enfants endeuillés (encadré 2). Aider l'enfant orphelin consiste à :

- ne pas le stigmatiser dans son statut d'orphelin ;
- maintenir au maximum le cadre de la classe ;
- poser des limites claires aux comportements inappropriés, en cherchant à mettre en place des mesures non punitives ;
- décider de moments et d'espaces précis pour évoquer, s'il le souhaite, ce qu'il vit, avec un relais, si nécessaire, auprès du psychologue scolaire, du médecin, de l'infirmière ou de l'assistante sociale de l'établissement ;
- valoriser l'enfant, lui donner des responsabilités et l'assurer de la confiance de l'adulte en ses capacités ;
- être vigilant quant à la communication entre les enfants et protéger l'enfant orphelin de la curiosité de ses pairs (ne pas faire d'annonce sur sa situation à toute la classe, mais lui laisser la possibilité d'en parler à qui il le souhaite) ;
- ne pas rester seul et mettre en place des liens auprès des autres professionnels de l'institution et d'institutions extérieures.

Conclusion

♦ **Pour l'enfant orphelin, deux écueils s'énoncent** : celui d'être stigmatisé dans ce statut d'enfant différent et attirant une compassion et des bons sentiments qui, au final, n'en sont pas ; et celui d'être confronté au déni de son vécu d'enfant endeuillé, par des adultes dans l'incapacité de penser qu'il puisse avoir des modalités de souffrance spécifique. Perdre un proche, être en deuil de son parent, est l'expérience de toute une vie [14].

♦ **La place de l'institution scolaire et des professionnels de l'école est essentielle** pour que ces

Références

- [1] Romano H. Dis, c'est comment quand on est mort ? Accompagnement des enfants sur le chemin du chagrin. Grenoble: La Pensée sauvage Édition; 2009.
- [2] Romano H. Prise en charge groupale d'enfants et d'adolescents exposés à un événement traumatique. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence. 2012;60:383-9.
- [3] Freud A, Burlingham D. War and children. New-York: International University Press; 1943.
- [4] Spitz RA. Anaclitic depression. Psychoanal Study Child. 1946;2:313-42.
- [5] Winnicott DW. Objets transitionnels et phénomènes transitionnels. La psychanalyse n° 5. Paris: PUF; 1959.
- [6] Bowlby J. Attachment and Loss: Separation: anxiety and anger. New York: Basic Books; 1973.

Références

- [7] Cicchetti D, Rogosh FA. The role of self organization in the promotion of resilience in maltreated children. *Dev Psychopathol.* 1997;9(4):797-815.
- [8] Pynoos RS, Steinberg AM, Piacentini JC. A developmental psychopathology model of childhood traumatic stress and intersection with anxiety disorders. *Biol Psychiatry.* 1999;46(11):1542-54.
- [9] Scheeringa MS, Zeanah CH, Drell MJ, Larrieu JA. Two approaches to the diagnosis of posttraumatic stress disorder in infancy and early childhood. *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry.* 1995;34(2):191-200.
- [10] Wolfenstein M. How is mourning possible? *Psychoanal Study Child.* 1966;21:93-123.
- [11] Hanus M, Sourkes BM. Les enfants en deuil, portraits du chagrin. Paris: Éditions Frison-Roche; 2002.
- [12] Bacqué MF. Deuil post-traumatique et catastrophe naturelle. *Études sur la mort.* 2003;123(1):111-30.
- [13] Kaës R. Les alliances inconscientes. Paris: Dunod; 2009.
- [14] Romano H. L'enfant face au traumatisme. Paris: Dunod; 2013.
- [15] Romano H, Baubet T. L'école face au traumatisme et à la violence. Grenoble: La Pensée sauvage Édition; 2011.
- [16] Romano H (coord.). La santé à l'école. Paris: Dunod; 2013.

Remerciements

Témoigner n'est jamais simple et Marine conclut avec une distance toute pragmatique, nous la remercions tout particulièrement d'avoir accepté de nous transmettre cette part de son histoire.

Déclaration d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

L'auteur

Hélène Romano

Docteur en psychopathologie clinique, consultation spécialisée de psychotraumatisme, CHU Henri-Mondor, 94010 Créteil cedex, France
helene.romano@hmn.aphp.fr

Encadré 2. Témoignage

Marine a aujourd'hui 20 ans et est étudiante à l'Institut d'études politiques de Lille (59). Elle a perdu sa mère à 14 ans. À l'occasion d'un colloque sur l'invisibilité sociale des orphelins, organisé à Paris (en décembre 2012), elle a témoigné de son histoire.

♦ **Marine a expliqué combien l'école avait été un lieu ressource** pour continuer de vivre, avec la volonté absolue d'être la meilleure élève possible. Elle nous a dit que certains enseignants, par leurs mots et leurs attitudes, avaient pu la blesser, quand d'autres avaient su la soutenir. Alors qu'elle répondait aux questions de l'assistance, une de ses dernières interventions a été de nous dire : « *n'avez pas peur des orphelins, n'avez pas peur de nous...* ».

♦ **Son témoignage tout en pudeur** permet de comprendre l'importance que revêt l'institution scolaire pour ces élèves orphelins pour leur permettre de ne pas se sentir exclus et savoir qu'ils ne sont pas seuls.

« *J'étais en section sport-études avant le décès de ma maman. Quelques mois avant qu'elle ne tombe malade, j'ai eu des résultats scolaires très moyens. Je lui ai dit que j'allais m'améliorer à l'école. Puis ma mère est décédée. Je me suis dit que j'allais me battre. J'ai tout de suite été première de la classe. Pour cela, j'ai beaucoup travaillé. J'investissais énormément sans penser à mes forces. Pour moi, une note n'était pas simplement une note, mais un moyen de rendre fière de moi. J'ai grandi et mon approche de l'école est désormais différente. J'apprends parce que j'aime un sujet et non parce que la note donnera ma valeur. Mais j'aurais aimé qu'un professeur vienne me voir et me demande gentiment de relâcher cette*

pression. Souvent, ils me disaient qu'ils auraient voulu que tous les élèves soient comme moi. Mais derrière mes bons résultats se cachait une souffrance. Certains décrochent, d'autres surinvestissent. Le surinvestissement peut aussi cacher un problème. Je pense qu'il serait bien que les professeurs soient alertés par le dossier scolaire de la situation des enfants orphelins. Sachant qu'un enfant est orphelin, le professeur sera peut-être plus à l'écoute s'il y a un problème. J'ai aussi été aidée par des professeurs qui m'ont suivie à l'annonce de la mort de ma maman, notamment une professeure de français qui était très sincère. Je sentais qu'elle n'avait pas peur d'aborder ce sujet et nous avons eu quelques discussions qui m'ont aidée. Discuter avec un enfant de sa situation d'orphelin, ce n'est pas forcément s'impliquer par des actions pour cet enfant. C'est plus faire figure de grande personne qui peut guider dans un moment où on est perdu. C'est être une figure rassurante. La franchise et l'écoute sont les qualités que je retiendrais pour aider les enfants orphelins. Il est cependant important à mon avis que le professeur reste neutre et que l'élève ne sente pas de pitié. Rester à sa place de professeur et de référent tout en s'intéressant personnellement à l'élève en difficulté, c'est tout le challenge qu'un professeur devra aborder pour aider un enfant orphelin.

L'enjeu est réel. En France, 800 000 jeunes de moins de 25 ans sont actuellement orphelins. C'est donc une réalité que les professeurs côtoient chaque jour sans parfois même le savoir. Il ne faut pas hésiter à en parler si le besoin existe et à écouter sans peur si l'élève vient se confier. »

enfants soient respectés en tant que sujets de leur histoire. Les respecter dans leur singularité, ne pas exposer leur vie privée, accepter leur mode d'expression face à la douleur de ce deuil, accompagner les proches (famille, professionnels) et ajuster leur prise en charge sont ici autant de perspectives pour limiter d'autres souffrances.

Au-delà de cette épreuve si douloureuse, l'avenir de ces enfants, qui restent aussi des élèves, peut aussi s'inscrire dans un possible devenir, riche des ressources internes dégagées, et respectueux de la singularité de leur histoire... Mais il faut pour cela

que la réalité du deuil dans l'enfance soit reconnue et prise en charge de façon ajustée, à l'école comme ailleurs [15,16]. •

Face au deuil d'un parent, comment aider l'enfant ?

Les témoignages d'auteurs ayant perdu un parent durant leur enfance aident à mieux comprendre la manière dont un enfant vit la perte, ce dont il a besoin pour faire face et continuer à se développer, tout en construisant un souvenir souple et vivant du parent disparu sur lequel il pourra s'appuyer. Cette prise en compte ouvre des pistes pour les adultes qui les entourent et qui souhaitent les accompagner dans ce cheminement.

© 2013 Publié par Elsevier Masson SAS

Magali Molinié

Helping children who have lost a parent. The testimonies of authors having lost a parent during their childhood offer a better understanding of the way in which children experience such a loss, what they need to help them deal with it and continue to develop, while creating a supple and living memory of the deceased parent from which they can draw support. These are important areas to explore for the adults who are close to the bereaved children and who want to support them.

© 2013 Published by Elsevier Masson SAS

De quelle manière un enfant vit-il la disparition de son père ou de sa mère ? Comment va-t-il la manifester aux adultes qui l'entourent ? À quoi ceux-ci doivent-ils être attentifs afin de soutenir ses capacités à faire face à la perte ? Avec une intelligence sensible, des orphelins nous mettent sur la piste.

Aucune histoire n'est semblable à une autre : un enfant peut perdre son père ou sa mère, ou les deux à la fois. Il pouvait vivre au sein d'une famille unie ou désunie et, dans ce dernier cas, vivre avec le parent qui disparaît, ou l'autre. Le décès peut intervenir de manière inattendue et brutale, ou au terme d'une longue maladie. Dans nombre de cas cependant, il va provoquer des changements en cascades dans la vie de l'enfant et dans celle de ses proches.

Face à des sentiments tels que l'incompréhension, la tristesse, la colère, la peur de la mort, face à des adultes qui soudain ne sont plus ceux qu'ils ont été, face à un monde qui a perdu son sens et sa stabilité, l'enfant va devoir déployer des trésors d'inventivité pour cheminer face à la perte. Il va le faire avec les moyens qui sont ceux d'un enfant de son âge et, s'il est entouré d'adultes attentifs et disponibles, en s'appuyant sur eux. Mais pour l'enfant comme pour les adultes, ce chemin est semé d'embûches et les attitudes qu'adopte l'enfant dans de telles circonstances peuvent être sources de malentendus. Quels besoins se cachent derrière ses silences, ses questions, ses colères, ses jeux ?

Cheminer face à la perte

♦ **Anne Gosciny a perdu brutalement son père, René, peu de temps avant de fêter ses dix ans.**

Devenue adulte, dans une lettre dont il est le premier destinataire, elle témoigne de la manière dont elle a longtemps rusé avec cette mort, tentant tout à la fois d'évacuer son père et de le retrouver [1] : « Maman est rentrée seule à la maison ce jour-là. Vous étiez partis tous les deux. Un seul trousseau de clé jeté sur le meuble de l'entrée. Tu étais mort. Mort. Voilà. "Mort jusqu'à quand, maman ? Et on pourra garder le chien ? Pourquoi tu pleures maman ? Je peux quand même aller jouer chez Caroline ?" [...] Voilà papa, les premières questions qui me sont venues à l'esprit quand j'ai compris ce que signifiait le bruit d'un seul trousseau de clé jeté sur le meuble de l'entrée. Bruit anodin qui pourtant allait guillotiner mon enfance.

On est samedi. Je ne sais pas du tout de quoi tu es mort. J'ai la vie pour l'apprendre. » [1]

Tout, ou presque, est dit dans ces lignes qui précèdent. L'enfance guillotinée, fracassée. Rien ne sera plus comme avant, la mort fait disparaître la quiétude, le sentiment d'invulnérabilité, entraîne des ruptures en chaîne dans l'environnement, l'entourage.

Pris dans les rets de la douleur, le parent survivant change lui aussi. Il peut être plus renfermé, moins disponible vis-à-vis de l'enfant, en difficulté pour lui expliquer les circonstances du décès, évoquer ses souvenirs du défunt. Et pourtant, les faits sont difficilement assimilables pour l'enfant. Il aura besoin qu'on les lui explique et réexplique encore.

Mots clés

- Besoin
- Deuil
- Mémoire partagée
- Orphelin
- Parole
- Psychologie
- Récit familial
- Témoignage

Keywords

- Bereavement
- Family story
- Need
- Orphan
- Psychology
- Shared memory
- Speech
- Testimony

Notes

¹ Lorsque Anne Goscinnny arrive à l'école le lundi qui suit la mort de son père, tout le monde est au courant, son décès ayant fait la une des journaux télévisés du week-end. Elle note : « *Je voulais un lundi comme les autres. Comme les autres lundis et comme les autres enfants. Pas un lundi avec un mort dans mon cartable.* » [1] (p.17).

² Bisson A. Programme de soutien aux enfants et adolescents endeuillés. Intervention de groupe destinée aux enfants, aux adolescents et à leurs parents. Service Social. 1996;45(3):103-122. Pour identifier de tels groupes dans votre région, vous pouvez consulter le site du centre national de ressources à l'adresse suivante : www.soin-palliatif.org/ecoute-info/accompagnement-du-deuil/repertoire-national

◆ **Claire a sept ans lorsqu'on lui annonce la mort de son père.** Elle pense longtemps que c'est une sorte d'entraînement qu'on lui impose, avec la complicité de son père, pour le jour où il disparaîtrait vraiment : « *Personne ne peut supporter ça [la mort du parent] sans y mettre un filtre. C'est vertigineux, c'est pas possible* », explique-t-elle à Serge Moati dans un entretien [2]. Sa mère a pensé souhaitable de lui épargner l'enterrement, ce que Claire regrette aujourd'hui : « *Je pense que ça m'aurait servi à concrétiser. Parce qu'en fait, je pense qu'un enfant a du mal à comprendre ce qu'est la mort. Même si au moment où on l'annonce, c'est très clair.* »

◆ **Ayant perdu sa mère alors qu'elle avait trois ans,** Natacha Wolinski raconte à son tour : « *Il [mon père] a beau m'avoir dit que tu ne reviendrais pas, j'ai oublié. J'oublie et il doit, une fois encore, expliquer l'inexplicable.* » [3]

Comprendre ce qu'est la mort

◆ « **Mort jusqu'à quand ?** », se demande Anne Goscinnny.

L'idée de l'irréversibilité de la mort n'est pas totalement acquise par un enfant avant une dizaine d'années. Sa personnalité, la relation qu'il entretenait avec le défunt, les conceptions de la vie et de la mort qui prévalent au sein de sa famille influencent sa capacité à comprendre.

Celle-ci se modifie progressivement au cours du temps pour se rapprocher de celle des adultes, mais elle réclame des paroles, des échanges avec ces derniers.

Les adultes doivent savoir que l'esprit de l'enfant s'échappe fréquemment lors de l'annonce, que les plus jeunes ne comprendront que petit à petit. Il leur faudra dire et redire les faits, comme dans les contes que l'enfant veut entendre sans cesse.

Les enfants apprécient d'être associés aux obsèques et, plus généralement, à la construction d'une mémoire partagée et concrète du défunt, appuyée sur les évocations de l'homme, la femme, le papa, la maman qu'il ou elle fut.

◆ « **Pourquoi tu pleures maman ?** », se demande Anne Goscinnny.

Les enfants ont aussi besoin que soit expliqué le sens des larmes ; que la tristesse, la douleur de la séparation et le sentiment d'injustice soient reconnus ; que les questions qui restent en suspens, celles auxquelles on trouvera progressivement des réponses, soient élaborées.

◆ « **Et on pourra garder le chien ? [...] Je peux quand même aller jouer chez Caroline ?** », pense-t-elle au même moment.

Pouvoir continuer à jouer avec sa copine, garder le chien, aller à l'école sans être pointé du doigt, pour un enfant, c'est préserver un peu de l'ordinaire de sa vie, conserver de la continuité dans son existence que la mort du parent est venue briser. Le jeu chez l'enfant n'est pas signe d'oubli ou d'ingratitude, mais une activité créative pour retisser la vie.

Préserver des continuités

Comment les adultes peuvent-ils répondre aux besoins de l'enfant ? Dans la mesure du possible, ils chercheront à le protéger des ruptures secondaires au décès en conservant le même logement, les mêmes rythmes de vie, l'école, le cercle familial et amical dans lequel l'enfant a ses repères. Si des changements sont inévitables (comme une baisse de revenus), alors il faudra inventer avec l'enfant les moyens de construire des continuités dans la discontinuité.

Anne Goscinnny raconte ainsi que lorsque sa mère revint des obsèques de son mari, elle dit à sa fille : « *Je fais ce que tu veux* », et celle-ci lui répondit : « *Alors, tu défais tes cheveux et tu mets ton pull Mickey* » [1]. L'enfant qu'elle était

alors cherchait à retrouver dans ce bon gros pull douillet et rigolo endossé par sa mère, la quiétude du monde ordinaire, celui d'avant le décès.

En cas de déménagement, un enfant saura ce qu'il souhaite conserver de son environnement familial et des objets qui lui sont attachés pour s'installer dans un nouveau lieu. Attention donc aux tentations de tout jeter, comme si l'on pouvait se débarrasser à bon compte de la douleur dans des sacs poubelles. L'enfant en grandissant pourra trouver dans ces reliques et les récits qui les accompagnent de quoi se construire une image plus riche et complexe du parent décédé, en un mot, il y trouvera une image précieuse pour sa construction personnelle.

Construire un souvenir vivant

◆ **La disparition d'un membre de la famille reconfigure les places et les manières de s'appuyer les uns sur les autres :** de la distribution des tâches domestiques aux attentes que l'on avait vis-à-vis du défunt et que l'on déplace parfois sur les vivants. Les adultes auront ainsi à penser la place qu'ils font désormais occuper à l'enfant. N'est-elle pas trop

Un enfant n'acquiert l'idée de l'irréversibilité de la mort que vers l'âge de 10 ans



© Igor Yaruta/Fotolia.com

Le jeu chez l'enfant n'est pas signe d'oubli ou d'ingratitude, mais une activité créative pour retisser la vie.

lourde pour lui ? Était-elle originellement adressée au défunt ?

Il n'est pas facile de passer de parent duo à parent solo. Il importe aussi de préserver autant que possible les relations de l'enfant avec les personnes de l'entourage qui peuvent ou pourront donner des éléments de réponse aux questions concernant le parent disparu : quel enfant était-il, quel homme, quelle femme, quel père, quelle mère ? Nourrir le récit de la saga familiale, des origines, construire un souvenir souple et vivant, c'est-à-dire partagé, permettront à l'enfant de se construire un « *je ressemble à* », « *je suis fils/fille de* » à partir de quoi il sera mieux à même de construire son projet de vie personnel et son désir d'être parent à son tour [4].

♦ **Les adultes de la famille, eux-mêmes endeuillés, devant faire face aux changements entraînés par la perte, ne sont pas toujours en mesure d'apporter leur soutien aux enfants.** Il peut alors être fructueux pour ces derniers de rencontrer d'autres enfants de leur âge qui vivent une expérience similaire à la leur, en dehors du milieu scolaire¹. Ces groupes de parole, encadrés par des professionnels, permettent d'aborder les questions évitées à la maison, de raconter les faits, de convoquer les questions, les sentiments, les bons et les mauvais souvenirs² [5]. En somme, d'élaborer une nouvelle relation avec le parent défunt, allégée de la douleur du deuil.

Conclusion

Au début de son texte, Anne Gosciny précise qu'elle a préparé de quoi affranchir sa lettre « *car je veux croire que tu la recevras* », écrit-elle à son père. Rassembler les fragments du puzzle du père, s'affranchir du défunt tout en lui restant fidèle, telle semble être l'équation complexe que son beau texte s'attache à résoudre.

Il nous incombe aussi de savoir accueillir de tels messages. •

Références

- [1] Gosciny A. Le bruit des clés. Paris: Éditions Nil; 2012.
- [2] Moati S. Paroles d'orphelins. Paris: Éditions Jean-Claude Lattès; 1998. p.20.
- [3] Wolinski N. En ton absence. Paris: Grasset; 2011. p.46.
- [4] Molinié M. Grandir orphelin ou l'invisible gestation du parent défunt. In : Ben Soussan P (dir.). L'enfant confronté à la mort d'un parent. Paris: Érès; 2013.
- [5] Bisson A. Programme de soutien aux enfants et adolescents endeuillés. Intervention de groupe destinée aux enfants, aux adolescents et à leurs parents. Service Social. 1996;45(3):103-22. <http://id.erudit.org/iderudit/706740ar>.

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

L'auteur

Magali Molinié
Maître de conférences en psychologie, chercheur associé au Laboratoire de psychopathologie et neuropsychologie Université Paris 8, 2 rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, France mm2324@cornell.edu

Soutenir le deuil des écoliers

Emmanuelle Enfrein

Pour l'enfant orphelin, à la souffrance du deuil s'ajoute un contexte familial où les difficultés matérielles et économiques peuvent être nombreuses. L'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance accompagne des familles touchées par le deuil.

© 2013 Publié par Elsevier Masson SAS

Supporting bereaved school children. The suffering of a bereaved child is further intensified in a family context faced with numerous material and financial difficulties. This article presents the work carried out by the OCIRP (a union of life insurance companies) with families affected by bereavement.

© 2013 Published by Elsevier Masson SAS

Mots clés

- Deuil
- Fondation OCIRP
- Organisme de prévoyance
- Orphelin
- Orphelinage

Keywords

- Bereavement
- Fondation OCIRP
- Orphan
- Orphanhood
- Provident fund organisation

Depuis 45 ans, l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP) réunit une trentaine d'organismes de prévoyance et propose des garanties dans le cadre de contrats collectifs, offrant aux salariés une protection durable pour eux et leurs familles en cas de veuvage précoce, d'orphelinage¹, de handicap ou de dépendance. Concrètement, en cas de décès d'un salarié assuré dans le cadre de son contrat d'entreprise ou de sa branche professionnelle, l'OCIRP va verser selon les cas : une rente veuvage au conjoint survivant, une rente éducation aux enfants orphelins jusqu'à leur vingt-sixième anniversaire ou une rente handicap, qui sera versée à vie à l'enfant orphelin handicapé.

Dans le prolongement de sa mission, l'OCIRP a choisi de s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et de s'engager dans des missions d'intérêt général. En créant sa Fondation d'entreprise « Au cœur de la famille » en 2009, l'OCIRP a souhaité élargir ses interventions pour soutenir des actions en direction des familles face aux risques de la vie. La Fondation d'entreprise OCIRP a notamment pour objectif de faire connaître et reconnaître la situation de l'état d'orphelin en France.

Un enfant orphelin par classe concerné par le deuil

Selon une enquête menée par l'Institut national d'études démographiques (Ined) [1], on dénombre en France 800 000 jeunes de moins de 25 ans en deuil d'un ou de leurs deux parents, soit en moyenne un enfant par classe de primaire, deux au secondaire. Le milieu scolaire est donc directement impacté par la

situation d'orphelinage. Pour autant, à ce jour, très peu d'actions sont menées au sein des établissements scolaires pour la prise en charge d'une telle situation. « Orpheline à deux ans, j'avais sept ans quand je l'ai appris à l'école car une tante demandait mon adoption » ; « À l'école, tout le monde nous regardait et parlait de nous » ; « J'ai eu des problèmes de concentration pendant toute ma

scolarité. Je regrette que le système éducatif ne puisse pas regarder au-delà des mauvais élèves » ou encore « Parcours scolaire difficile, dépression, peur d'aller à l'école, honte de pleurer... », sont quelques-uns

des témoignages recueillis par l'Union nationale des associations familiales (Unaf)

et la Fédération des associations de conjoints survivants² (Favec) [2] auprès de personnes ayant connu la perte d'un ou de leurs deux parents lorsqu'elles étaient enfants.

On peut regretter qu'aujourd'hui encore la situation des jeunes orphelins ne soit pas plus prise en considération à l'école. Or, la question du rôle de l'école se pose effectivement. Les enseignants doivent gérer des classes nombreuses, ce qui ne les encourage pas toujours à prêter attention aux cas particuliers. Il est pourtant extrêmement important qu'ils soient sensibilisés à la question de la mort et qu'ils soient formés pour apprendre comment protéger, comment ne pas blesser, comment aborder les problèmes.

Une moindre réussite scolaire

Être orphelin avant 20 ans est plus souvent associé à une moindre réussite scolaire. Une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation

On dénombre en France 800 000 jeunes de moins de 25 ans en deuil d'un ou de leurs deux parents



© Drivepix/Forolia.com

Le milieu scolaire est directement impacté par la situation d'orphelinage, puisqu'on dénombre en France en moyenne un enfant par classe, deux au lycée, en deuil d'un ou de leurs deux parents.

et des statistiques (Drees) [3] parue en 2008, précise que « *perdre un parent pendant l'enfance est un risque social qui peut modifier la destinée d'un individu* ». Ce qui signifie que devenir orphelin avant l'âge de 20 ans peut rendre plus difficile l'accès aux études supérieures et à un diplôme, et peut conditionner la suite du parcours professionnel.

Les difficultés scolaires d'un jeune orphelin n'ont pas que pour seule explication les graves privations matérielles qui peuvent être liées au décès d'un parent, la plupart du temps le père. D'autres hypothèses peuvent être avancées : le décès d'un parent est un choc émotionnel qui pourrait avoir des répercussions sur les possibilités de réussite à l'école. Les difficultés dans l'organisation de la vie quotidienne pourraient également entraîner un suivi parental moins étroit de la progression scolaire. Enfin, certaines familles pourraient être plus "fragiles" que d'autres, tant du point de vue de la santé que des études. Le décès du parent ne serait alors pas une cause directe de la moindre réussite scolaire, cette dernière étant associée à un milieu familial moins propice.

Un surinvestissement

Il est également primordial de porter attention au surinvestissement scolaire. Marine, orpheline de mère à l'âge de quatorze ans et étudiante à Sciences Po Lille (59), nous l'a rappelé lors d'un récent colloque³,

organisé par la Fondation d'entreprise OCIRP à Paris (75). « *J'avais peur d'exprimer mes désaccords par peur d'être de nouveau abandonnée. Je me suis dit qu'il fallait être une enfant modèle, la plus lisse possible, gentille, bonne élève, sportive, pour être certaine de ne pas être abandonnée à nouveau, car je n'y aurais pas survécu* », explique-t-elle. Au décès de sa mère, Marine s'est dit qu'elle allait « *se battre* » : elle a beaucoup travaillé et a été tout de suite première de sa classe. Elle exprime tout l'investissement que cela a nécessité, sans penser à ses forces. Car une note n'était pas simplement une note, mais un moyen de rendre sa mère fière d'elle. Elle a désormais grandi et son approche de l'école est différente : elle apprend parce qu'elle aime un sujet et non parce que la note donnera sa valeur. Mais elle regrette qu'aucun de ses professeurs ne lui ait demandé de relâcher la pression. Souvent, ces derniers lui disaient qu'ils auraient voulu que tous les élèves soient comme elle. Mais derrière ses bons résultats se cachait une souffrance invisible. « *Certains décrochent, d'autres se surinvestissent. Or le surinvestissement peut aussi cacher un problème. En l'occurrence, si quelqu'un avait pu comprendre cette souffrance, cela m'aurait enlevé un poids* », témoigne-t-elle.

Les moyens pour soutenir l'enfant

Soutenir des projets pour aider l'enfant et sa famille, sensibiliser le grand public, former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, et soutenir la recherche

Notes

¹ État d'orphelin, d'orpheline.

² Favéc : Face au veuvage ensemble continuons. www.favec.asso.fr/

³ L'invisibilité sociale des jeunes orphelins en France [Actes du colloque]. Paris, 14 décembre 2013, www.fondation-ocirp/webf/Fondation/Les-Echanges/Actualites/L-invisibilite-sociale-des-jeunes-orphelins-en-France

⁴ Détail de l'appel à projets de la Fondation et demande de soutien : www.fondation-ocirp.fr

Références

- [1] Monnier A, Pennec S. Trois pour cent des moins de 21 ans sont orphelins en France. *Population & sociétés*. 2003;396.
- [2] Lobier G, Boudaoud H. Enquête nationale. La Parole aux orphelins. Paris: Unaf/Favec; septembre 2011, www.unaf.fr/IMG/pdf/Enquete_orphelins.pdf
- [3] Blanpain N. Perdre un parent pendant l'enfance : quels effets sur le parcours scolaire, professionnel, familial et sur la santé à l'âge adulte ? *Études et résultats*. 2008;668:1-8.
- [4] Cordier G. L'enfant endeuillé. *La revue psychologie et éducation*. 2008;3:47-73.

Pour en savoir plus

- Fondation d'entreprise OCIRP : www.fondation-ocirp.fr
- Emmanuelle Enfrein : 01 44 56 22 46

Fondation d'entreprise OCIRP

La Fondation d'entreprise OCIRP bénéficie de moyens renforcés pour financer des programmes spécifiques, dans le cadre de pôles d'expertise.

Depuis sa création la Fondation a effectué un véritable travail de repérage sur le sujet de l'*orphelinage* en France. Force est de constater qu'il existe peu de matière permettant une connaissance réelle de l'orphelin et de sa situation. Une évaluation approfondie de cette population, l'analyse de ses besoins et les réflexions qui peuvent en résulter nécessitent de se positionner comme un acteur engagé, la Fondation étant l'un des marqueurs de l'émergence de cette question sociétale. La création de pôles de recherche, pilotés par un comité scientifique réunissant des experts identifiés par discipline est donc envisagée. Trois grands pôles émergent des dernières réflexions menées sur le sujet :

- le pôle « Recherche » constitué des axes démographie/sociologie et psychopathologie clinique ;
- le pôle « Communication/sensibilisation/lobbying » ;
- le pôle « Actions de terrain ».

en sciences sociales et humaines, tels sont les moyens à mettre en œuvre pour soutenir un enfant orphelin. Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, a affirmé lors du colloque organisé par la Fondation qu'« *on ne peut pas dire à l'enfant : ce n'est rien, la vie continue... On ne peut pas non plus, ne rien dire* »³. Mais alors que faut-il faire ? Comment s'y prendre ? Quelle est la bonne attitude à adopter ? Si tout le monde s'accorde à dire qu'il faut agir, personne n'a de réponse fixe et universelle à ces questions. Aucune discipline, à ce jour, n'ayant permis d'élucider cette problématique, la contribution de tous les professionnels (enseignants, associations, milieu hospitalier, bénévoles), qui permettrait de faire évoluer non seulement la réflexion mais aussi l'action, est vivement encouragée.

C'est pourquoi la Fondation d'entreprise OCIRP a souhaité soutenir des actions en direction de ces jeunes orphelins, pour les accompagner et les aider à construire leur avenir. Elle organise son intervention dans le cadre d'un appel à projets⁴ à destination d'associations ou de structures à but non lucratif. En plus des deux axes « Aide à l'enfant et sa famille » et « Soutien à la recherche en sciences sociales et en

sciences humaines », elle consacre une partie de ses subventions à la « *sensibilisation et la formation des professionnels de l'enfance et de l'éducation* ». Elle participe ainsi à la mise en place de toutes les initiatives de sensibilisation d'un public restreint (colloques, séminaires, journées d'études) ou plus large (films, documentaires, pièces de théâtre), de formations et d'analyses de pratiques auprès des professionnels.

◆ **Le lycée privé d'enseignement agricole (LEAP)** de Saint-Maximin (83) fait partie des porteurs de projets à avoir bénéficié du soutien de la Fondation en 2012. Avec son projet intitulé « Une main tendue vers une main perdue », l'établissement offre un soutien à la parentalité et à l'éducation de jeunes orphelins issus de familles monoparentales. Ces derniers bénéficient à ce jour d'une aide à la fois financière, psychologique, pédagogique et personnelle afin de se reconstruire sur le plan humain, social et scolaire.

◆ **L'Association AERA (accueil, écoute, rencontre, adolescence)**, soutenue en 2011, a pour sa part mis en place un projet offrant un temps de formation, de réflexion et d'échanges autour de la question du deuil, aux professionnels impliqués directement auprès de jeunes adolescents.

◆ **Concernant la recherche**, Jérôme Clerc, maître de conférences à l'université Charles-de-Gaulle-Lille 3 (Villeneuve-d'Ascq, 59) a été soutenu par la Fondation d'entreprise OCIRP sur une durée de trois ans pour son projet PECPEO (prise en charge psychologique d'enfants orphelins). Ce projet de recherche ambitieux vise à étudier les conséquences du statut d'orphelin sur les aspects affectifs, sociaux et cognitifs du fonctionnement psychologique. Alerté il y a quelques années par un article du docteur Guy Cordier, pédopsychiatre à Lille qui indiquait que les enfants endeuillés avaient très souvent des problèmes de mémoire³, Jérôme Clerc s'est rendu compte, après s'être documenté, que la littérature sur le sujet des enfants orphelins était rare. Il a donc décidé de faire passer à ces enfants plusieurs épreuves de mémoire, dont un test standardisé et une tâche expérimentale mise au point pour les besoins de l'étude, car « *si des enfants orphelins ont des problèmes mnésiques, il faut tenter de les comprendre, pour pouvoir peut-être y remédier* », précise-t-il [4].

Conclusion

Le travail à effectuer est encore très vaste. La Fondation d'entreprise OCIRP souhaite avant tout mieux connaître les besoins et les attentes de ces enfants et jeunes, afin de soutenir au mieux des actions qui les accompagnent dans la construction de leur vie future. •

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

L'auteur

Emmanuelle Enfrein
Responsable de la fondation d'entreprise OCIRP,
10 rue Cambacérès,
75008 Paris, France
enfrein@ocirp.fr

Protection des enfants séparés et des orphelins dans les situations d'urgence

Dans les situations d'urgence humanitaire, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a pour mission de protéger et de faire respecter les droits des enfants fragilisés par les catastrophes. En dehors des programmes de santé et d'éducation mis en place, il s'agit de les protéger des risques de trafics liés à l'adoption, la prostitution et à l'esclavage domestique, et de garantir l'intérêt supérieur de l'enfant, en préservant au maximum le lien avec la cellule familiale.

© 2013 Publié par Elsevier Masson SAS

Julie Lebègue

Protection of separated children and orphans in emergency situations. In emergency humanitarian situations, the mission of the United Nations International Children's Emergency Fund (UNICEF) is to ensure the rights of children made vulnerable by disasters are protected and respected. As well as putting in place health and educational programmes, the aim is to protect them from the risks of trafficking for adoption, prostitution and domestic slavery, and to put the child's best interest first, maintaining as far as possible the link with the family unit.

© 2013 Published by Elsevier Masson SAS

Les situations d'urgence humanitaire, qu'elles soient la conséquence de catastrophes naturelles¹ ou de conflits armés, constituent toujours des situations à risque pour les enfants, et plus particulièrement pour les enfants séparés de leurs parents ou de leur famille. Non seulement leurs besoins essentiels en eau, en nourriture et en soins ne sont plus assurés et leur équilibre psychologique est fragilisé, mais ces enfants ont aussi besoin de protection et de soutien car ils encourent des risques importants d'exploitation et de trafic, liés à l'adoption, la prostitution et à l'esclavage domestique. Un enfant qui est nourri et soigné, mais qui n'est pas protégé des risques inhérents à son statut de mineur, est un enfant en danger.

Enfants vulnérables

Tout enfant² est susceptible d'être dans une situation d'abus, d'exploitation et de trafic, mais les enfants séparés et non accompagnés le sont d'autant plus que leurs barrières habituelles de protection, à commencer par celles des parents et de la famille, ont disparu dans la catastrophe.

L'effondrement des structures et des services sociaux accroît davantage la vulnérabilité des enfants, mais plus particulièrement celle de trois catégories d'enfants :

- **les enfants séparés** de leurs deux parents ou de la personne habituellement chargée de subvenir à leurs

besoins, mais pas nécessairement séparés d'autres membres de leur famille ;

- **les enfants non accompagnés ou isolés**, qui sont des enfants séparés de leurs deux parents et d'autres membres de la famille et non pris en charge par un adulte ;

- **les orphelins**, dont on sait que les deux parents sont morts. Pour rappel, dans certains pays, un enfant peut être appelé orphelin, même s'il n'a perdu qu'un seul de ses parents³.

La grande majorité des enfants qui se retrouvent sans leurs parents après une catastrophe humanitaire sont des enfants séparés, qui ont besoin d'assistance pour retrouver leurs parents ou leur famille élargie et ne sont donc pas des enfants propres à l'adoption locale ou internationale.

Adoption, trafic et urgences

L'émotion suscitée par les catastrophes humanitaires est généralement grande dans le monde entier, y compris en France. Si l'on revient sur la dernière urgence humanitaire qui fut très médiatisée (le séisme qui s'est produit à Haïti en janvier 2010⁴) la question de l'adoption s'est rapidement retrouvée au centre des débats. La France était depuis 2006 le premier pays d'adoption d'enfants haïtiens, avec environ 650 à 700 enfants adoptés par an. De nombreuses familles se sont portées volontaires pour

Mots clés

- Adoption
- Catastrophe
- Mineur
- Orphelin
- Protection
- Unicef
- Urgence humanitaire

Keywords

- Disaster
- Emergency situation
- Minor
- Orphan
- Protection
- UNICEF

Notes

¹ Les catastrophes naturelles recouvrent les tremblements de terre, les tsunamis, les inondations.

² D'après la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), un enfant est défini comme toute personne de moins de 18 ans, quel que soit le contexte social et culturel et quelle que soit la définition légale d'un enfant adoptée localement : www.droitsenfant.org/convention/

³ C'est le cas par exemple à Haïti.

⁴ D'autres urgences humanitaires ont eu lieu depuis le séisme d'Haïti, ainsi l'urgence liée au conflit en Syrie ou à la famine au Sahel, mais elles n'ont malheureusement pas eu le même retentissement médiatique que le tremblement de terre en Haïti.

⁵ Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, www.adoption.gouv.fr/Convention-de-La-Haye-du-29-mai.html

⁶ La Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale est un instrument multilatéral relatif aux adoptions internationales qui règle la coopération entre les autorités compétentes du pays d'origine de l'enfant et celles de son pays d'accueil.

⁷ C'est le cas des enfants restavèk d'Haïti (*restavèk* en créole haïtien, du français *reste avec*), qui vivent dans une famille qui n'est pas leur famille biologique et travaillant comme esclaves domestiques.

⁸ L'Unicef n'est pas une organisation non gouvernementale (ONG), elle est dotée d'un mandat international donné par les pays membres des Nations unies. L'Unicef a un mandat de protection de l'enfance en cas d'urgence et des programmes de développement au long cours. Elle est présente dans 190 pays à travers le monde et de ce fait souvent une des premières organisations humanitaires déjà dans le pays en cas de catastrophe humanitaire.

⁹ Article 225-4-2 du Code pénal, www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEX000006070719&idArticle=LEGIARTI000024041206&dateTexte=20120229

¹⁰ Le suivi psychosocial des enfants adoptés et de leurs familles est fondamental pour la reconstruction de ces enfants et pour l'avenir de ces nouvelles cellules familiales. Plus l'enfant aura vécu de traumatismes dans son pays d'origine, plus le risque de stress post-traumatique est important. L'éloignement de son environnement d'origine dans le cas d'une adoption internationale est un facteur supplémentaire de stress pour l'enfant déjà traumatisé par une catastrophe humanitaire qu'il ne faut pas sous-estimer.

adopter un enfant haïtien alors que les familles adoptantes, qui avaient un dossier d'adoption en cours à Haïti ont été bouleversées par les images et les nouvelles reçues. Certaines familles et associations ont alors demandé que les procédures d'adoption soient accélérées, voire abandonnées, provoquant la réaction d'associations de protection de l'enfance et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef pour *United Nations International Children's Emergency Fund*), qui ont mis en garde contre le non-respect des procédures d'adoption internationale, telles que définies par la Convention de La Haye⁵ et sur la nécessité de maintenir un environnement protecteur autour des enfants haïtiens comme meilleur garant de leur protection et de leur développement. L'Unicef a également réaffirmé la priorité absolue de retrouver les familles et les parents des enfants séparés, avant d'envisager toute adoption nationale ou internationale.

◆ **Bien que l'adoption internationale soit en grande partie guidée par une volonté de solidarité**, dans un contexte où la demande est très supérieure à l'offre, elle peut aussi constituer un motif de trafic d'enfants. Nous nous souvenons tous du cas de ces 10 Américains arrêtés à la frontière portoricaine avec des enfants haïtiens, dont la majorité avait encore leurs parents, pour être emmenés aux États-Unis. Des cas semblables se sont produits après le tsunami en Asie du Sud-Est en 2005. Pour un cas de trafic médiatisé, combien sont restés sous silence ?

Combien d'enfants ont été emmenés à l'étranger sans aucune traçabilité ? Sans doute plusieurs centaines, voire plusieurs milliers. Le risque de trafic est grand dans les pays en développement, car il préexiste souvent aux catastrophes naturelles ou aux conflits. Le cadre législatif local sur la protection de l'enfance et l'adoption est insuffisant, voire inexistant, et les pays concernés ne sont souvent pas signataires à la Convention de La Haye⁶.

◆ **Enfin, le placement des enfants, même s'ils ont encore leurs parents, dans des institutions est une pratique courante**, par exemple à Haïti ou dans certains pays africains ou asiatiques. Des milliers d'enfants sont séparés de leurs familles pour être placés comme esclaves domestiques dans d'autres familles⁷. Dans de nombreux pays, les enfants sont également placés par leurs parents dans des pensionnats scolaires ou religieux, voire dans des orphelinats, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux. En cas de catastrophe humanitaire, ces enfants seront séparés de fait de leurs familles sans être forcément des orphelins.

◆ **Les réseaux d'adoption illégale sont très organisés** et fonctionnent comme de véritables

“prédateurs” de l'urgence humanitaire. Les moyens de communication moderne permettent aujourd'hui un accès rapide aux situations d'urgence, non seulement aux organisations humanitaires, mais aussi à des réseaux ou des individus mus par des intérêts illicites. Les inégalités Nord-Sud sont au cœur de ces réseaux, qui ciblent prioritairement les pays en développement et les familles en détresse. Les médias sont peu formés à la protection de l'enfance et ne comprennent pas ou mal la nécessité de protéger l'identité ou la localisation des enfants séparés. Ces derniers sont trop souvent considérés comme des objets et non comme des sujets de droits, avec un discours sur le droit à un enfant qui ne prend pas en compte l'intérêt supérieur de l'enfant.

Droits des enfants et principes sur l'adoption internationale en situation d'urgence

En tant qu'organisation internationale, le mandat de l'Unicef⁸ est de rappeler les cadres internationaux destinés à protéger les enfants et réaffirmer leurs droits (*encadré 1*).

Encadré 1. Cadre légal international

Le cadre légal international relatif aux droits de l'enfant en situation d'urgence et à l'adoption internationale est défini grâce aux instruments suivants :

- la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) et ses deux protocoles facultatifs (2000) ;
- les quatre conventions de Genève (1949) et leurs deux protocoles : le protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et celui concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ;
- la Convention relative au statut des réfugiés (1951) et son protocole relatif au statut des réfugiés (1967) ;
- la Convention de La Haye sur la protection des mineurs (1961) ;
- la Convention de La Haye sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale (1993) ;
- le protocole additionnel à la Convention des Nations unies visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (2000).

L'Unicef ne se positionne pas contre l'adoption internationale légale ; il en rappelle les conditions absolues pour que, dans une situation d'extrême urgence, tout soit fait pour protéger les enfants contre tout risque d'exploitation et d'abus.

♦ **Les enfants non accompagnés ou séparés de leur famille ne doivent être adoptés** au plus fort d'une situation d'urgence. Un délai raisonnable de recherche des parents ou de la famille élargie doit s'être écoulé avant d'envisager une autre solution (un moratoire de 2 ans devrait être respecté).

♦ **La priorité est donnée aux retrouvailles avec les parents et/ou la famille élargie.** Le processus est long et peut prendre plusieurs mois, voire plusieurs années, mais il est indispensable. Ce n'est que si cela s'avère impossible et qu'après avoir soigneusement examiné chaque situation que les autorités compétentes doivent envisager d'autres solutions permanentes comme le placement ou l'adoption au niveau local ou international.

Si une adoption est envisagée, la priorité est donnée à l'adoption par des membres de la propre famille de l'enfant, où qu'ils vivent, sinon la préférence est donnée à l'adoption au sein de la communauté de l'enfant ou au moins de la même culture.

♦ **L'adoption internationale est un dernier recours** quand toutes les autres solutions de placement de l'enfant ont été épuisées. Toute décision d'adoption internationale doit être prise par les autorités compétentes du pays. L'intérêt supérieur de l'enfant doit toujours primer.

♦ **L'adoption illégale est un crime**, la traite de mineurs étant punie en France par 10 ans d'emprisonnement⁹. Dans le cas où des procédures d'adoption internationale d'enfants aboutissent ou sont jugées avant une catastrophe humanitaire, le départ rapide de ces enfants vers leurs nouveaux foyers, en accord avec les autorités du pays d'origine et d'accueil, est envisageable, après un réel processus d'identification et d'enregistrement des enfants concernés pour éviter tout risque de confusion et d'abus et pour permettre la mise en place d'un accompagnement psychosocial de ces enfants et de leurs familles adoptantes à l'arrivée¹⁰.

Protection des enfants en situation d'urgence et de post-urgence

La garantie d'un retour à la normale pour les enfants victimes de catastrophe humanitaire est de leur réassurer, le plus rapidement possible, un environnement protecteur dans leur propre pays. Les enfants ont besoin de sécurité et de repères pour grandir, ce sont ces repères qu'il faut leur redonner.

♦ **En situation d'urgence et de post-urgence, l'Unicef a 5 grands champs d'intervention** en matière de protection de l'enfance :

- **identification et regroupement familial** des enfants séparés et non accompagnés afin d'éviter l'institutionnalisation pour les enfants isolés ;

- **lutte contre le trafic**, empêchement des mouvements d'enfants non accompagnés en collaboration avec les autorités de police, portuaires et judiciaires des pays concernés ;

- **protection contre l'exploitation et la violence sexuelle** faite aux filles et aux femmes ;

- **soutien psychosocial et activités récréatives** dans des espaces protecteurs (*child-friendly spaces*). En effet, dans les situations de post-urgences humanitaires, la grande majorité des enfants ont simplement besoin de soutien psychosocial autour d'activités ludiques et éducatives. C'est le retour à une vie normale qui est le meilleur garant de leur santé mentale. Moins de 10 % environ des enfants ont besoin d'un soutien médical plus poussé avec une prise en charge psychiatrique ;

- **réforme du système de protection sociale** (mesure de long terme) et réflexion sur la pratique de placement des enfants quand celle-ci existe.

♦ **Le meilleur garant de l'intérêt de l'enfant demeure sa famille.** Pour cette raison, en collaboration avec ses partenaires locaux et internationaux, l'Unicef travaille à redonner tous les moyens aux familles touchées par la catastrophe de s'occuper de leurs enfants dans les meilleurs délais. Grâce à la solidarité internationale, l'avenir des enfants affectés par une urgence doit être reconstruit prioritairement dans leur pays.

Dans les cas d'Haïti en 2010 et du tsunami en Thaïlande en 2004, des centaines, des milliers d'enfants ont pu retrouver leur famille dans les mois, voire les années, qui ont suivi les catastrophes naturelles. La reconstruction est souvent longue, mais elle peut également être envisagée comme l'opportunité de reconstruire "en mieux" ce qui existait auparavant. Le cadre législatif de protection de l'enfance peut ainsi être renforcé, les services sociaux modernisés et les enfants eux-mêmes peuvent se mobiliser pour la défense de leurs droits.

Conclusion

Il est du devoir des professionnels de la santé et de l'éducation de soutenir tout pays et toute population affectés par une catastrophe humanitaire dans la reconstruction d'un environnement protecteur pour ses enfants qui leur permettra de grandir en toute sécurité et entourés de leurs proches. •

Déclaration d'intérêts
L'auteur déclare ne pas avoir de conflits d'intérêts en relation avec cet article.

L'auteur

Julie Lebègue

Experte en protection de l'enfance,
Unicef international,
5 avenue du Général-Leclerc,
75014 Paris, France
julie.lebegue@yahoo.fr